



Siège social : 13 rue Lachat, 10000 TROYES

Procès verbal de l'Assemblée générale extraordinaire d'Akhilleus du 8 décembre 2023

(Centre sportif de l'Aube, 5 rue Marie Curie, 10000 TROYES)

Le vendredi huit décembre deux mille vingt trois à 20h15, les membres de l'association Akhilleus se sont réunis pour une Assemblée générale extraordinaire.

La convocation a été adressée par courrier électronique à chaque membre.

- **Ordre du jour : modification des statuts de l'association.**

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

Nombre d'adhérents présents ou représentés : 178

Le quorum fixé par les statuts (10% des membres présents ou représentés) est atteint.

L'objectif de la modification des statuts est de les adapter à l'évolution importante connue par l'association en termes d'activités et d'expansion géographique.

La proposition de nouveaux statuts a été mise en ligne dans l'espace adhérents du site de l'association Akhilleus, consultable par tous.

Lecture est faite, avec vidéoprojection, des modifications proposées dans les statuts.

La modification des statuts d'Akhilleus est approuvée à l'unanimité.

Les nouveaux statuts sont consultables en ligne dans l'espace adhérents du site d'Akhilleus/

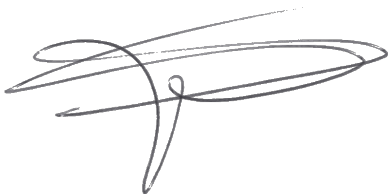
La séance est levée à 20h45.

Rédaction du procès-verbal : Laurent Dry, Secrétaire

Le 08/12/2023

Signatures :

Isabelle Kauffmann, Présidente



Laurent Dry, Secrétaire

